



PARAMETRES DES SUBVENTIONS DE COLLABORATION¹

BUDGET GLOBAL

3 millions d'USD

MONTANT DES SUBVENTIONS

Seuil supérieur : 500 000 USD

(Dans l'ensemble, le montant des subventions a varié en fonction de la phase dans laquelle se situait le processus de chaque collaboration.)

PERIODE D'OCTROI

18-24 mois

OBJET DES SUBVENTIONS

Les fonds pour les femmes détermineront les thèmes spécifiques à aborder ; voici quelques exemples de domaines susceptibles de présenter un intérêt :

1. **Mobilisation de ressources et Stratégies et politiques de viabilité financière** (cela inclut la recherche et la planification d'actions pour le développement des réserves et d'autres stratégies innovantes)
2. **Politiques et ressources humaines féministes** (cela inclut la santé et le bien-être, les approches féministes en matière de leadership et de gestion, la mise en pratique de nos valeurs et le travail interne de lutte contre le racisme et l'oppression)
3. **Travail holistique sur la sécurité et la résilience** (inclut la sécurité en ligne, les pratiques de soins collectifs, les politiques de protection, la planification des interventions d'urgence et la prévention de l'épuisement professionnel)
4. **Pratiques et stratégie d'octroi de subventions** (cela inclut la planification stratégique, le réexamen, les changements de stratégie et de pratique en matière d'octroi de subventions pour mieux répondre aux mouvements, etc., mais exclut les subventions en tant que telles)

¹ Les paramètres des subventions de collaboration ont été initialement présentés lors de séances d'information organisées les 2 et 3 novembre 2021 à destination des membres du Réseau international de fonds pour les femmes Prospera. Ces séances ont permis de présenter les subventions de collaboration proposées par Fenomenal Funds et d'exposer les grandes lignes du processus de planification de la collaboration. Les paramètres, processus et critères applicables aux subventions décrits ici reflètent le cadre initial et ont évolué depuis lors, grâce à la consultation et à l'engagement des fonds pour les femmes..

5. **Autres sujets** (cela inclut les besoins collectifs identifiés par les fonds pour les femmes ayant présenté une demande)

CRITERES D'ELIGIBILITE

1. Condition requise : Seuls les membres de Prospera peuvent candidater.
2. Condition requise : Les candidatures doivent démontrer une certaine forme de collaboration entre les fonds pour les femmes, qui soit *significative, mutuellement bénéfique et non transactionnelle*.
 - a) Exemple n° 1 : La priorité sera donnée aux partenariats horizontaux démontrant une collaboration significative.
 - b) Exemple n° 2 : Les candidatures devraient envisager des partenariats/collaborations entre fonds et des regroupements de deux fonds ou plus. La priorité sera donnée aux demandes qui prévoient des partenariats solides et entre plusieurs fonds.
 - c) Exemple n° 3 : La priorité sera donnée aux demandes qui prévoient des collaborations interrégionales dans des domaines d'intérêt commun.
3. Les fonds de toutes tailles sont soutenus et encouragés à candidater.
4. Une seule demande par collaboration, et les fonds ne peuvent participer qu'à une seule collaboration/demande (car cela témoigne de la priorité accordée à la collaboration et de l'engagement à son égard).
5. Toutes les subventions doivent comporter un volet de partage des connaissances/documentation avec l'ensemble de la communauté des fonds pour les femmes.

ACTIVITES NON ELIGIBLES AU FINANCEMENT

1. Les fonds ne peuvent être utilisés pour subventionner des organisations de défense des droits des femmes et des organisations féministes.
2. Les ressources ne peuvent être utilisées pour les réserves d'un fonds individuel, mais pourraient éventuellement être utilisées pour développer collectivement une stratégie à long terme de constitution de réserves (ou des activités similaires).
3. Les ressources ne peuvent pas être utilisées pour répondre aux besoins individuels des fonds pour les femmes en termes de capacité.

Tools and Resources Index

Preparation And Planning Guidelines
Collaboration Grant Parameter
The Collaboration Labs Guidelines: Discover, Define, Refine Phases
Women's Funds Survey to Identify Collaboration Topics
Women's Funds Participation Guidelines
Advisory Committee Review Discussion Guide
Discover Phase: Collaboration Topic Description
Define & Refine Phase: Collaboration Grants Plan
Define & Refine Phase: Collaboration Grants Budget Guidelines
Facilitator And Documenter Guideposts
Facilitator Orientation
Documenter Orientation
Discover Phase Documenter Template
Define Phase Documenter Template
Refine Phase Documenter Template
Discover Phase Reflection Questions
Define Phase Reflection Questions
Refine Phase Reflection Questions
Supporting The Collaborations
Fishbowl Session Example
Reflecting And Learning
Learning Conversation Example

Please visit the Fenomenal Funds website for more tools and resources:

<https://fenomenalfunds.org/grantmaking/collaboration-grants/tools-resources>